



**REPAR**



Association  
québécoise de la  
physiothérapie

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'ÉVALUATION

<b>ADMISSIBILITÉ</b>	
<b>Critères requis pour l'admissibilité de la demande</b>	
<p><b><i>Personne demandeuse principale</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Membre de l'Association québécoise de la physiothérapie (AQP)</li><li>• Membre du REPAR (régulier(-ière) [chercheur(-euse)], associé(e) [clinicien(ne)] ou étudiant(e) [maîtrise ou doctorat, postdoc]).</li><li>• Physiothérapeute ou technologue en physiothérapie, membre de l'OPPQ ; détenir une maîtrise de recherche est un atout.</li><li>• A son lieu d'emploi principal au Québec.</li></ul>	
<p><b><i>Équipe de recherche</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprend au moins une personne clinicienne<sup>1</sup> et une personne chercheuse (statut 1, 2, 3 ou 4a des <a href="#">règles générales communes des Fonds de recherche du Québec</a>).</li><li>• Inclut des personnes affiliées à au moins deux universités, milieux cliniques ou centres de recherche. Les personnes co-demandeuses ou collaboratrices peuvent provenir de l'extérieur du Québec.</li><li>• Dans le cadre de ce concours, la personne demandeuse principale a soumis une seule demande en tant que demandeuse principale et peut, en plus, avoir agi à titre de personne co-demandeuse sur une seconde demande. Au total, les personnes demandeuses et co-demandeuses sont impliqués dans un maximum de deux demandes pour ce présent concours.</li></ul>	
<p><b><i>Projet</i></b></p>	

<sup>1</sup> Le REPAR a défini une personne clinicienne comme suit: une personne professionnelle de la réadaptation dont l'activité principale est d'offrir des services à une clientèle de réadaptation.

Dans le cadre de ce partenariat, il y a deux critères qui définissent plus précisément une personne clinicienne: personne qui consacre plus de 75% de son temps de travail à prodiguer des soins cliniques de physiothérapie à des patient(e)s du réseau privé ou public ET qui est membre en règle de l'OPPQ.

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet doit s'arrimer avec un des objectifs stratégiques de l'AQP qui vise un meilleur accès et l'amélioration de la qualité et du volume de services de physiothérapie offerts à la population québécoise (<a href="#">plan stratégique de l'AQP</a>).</li> <li>Le projet proposé doit s'arrimer à un des six objectifs stratégiques identifiés par le REPAR (<a href="#">objectifs stratégiques 2019-2023</a>).</li> <li>Le projet soumis démontre clairement un caractère novateur qui le distingue des autres projets en cours menés par les membres de l'équipe de recherche qui soumettent la demande.</li> </ul>	
<b>ÉVALUATION SCIENTIFIQUE</b>	
<p><i>Présentation du projet clairement articulée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Clarté des objectifs et hypothèses de recherche, de la démarche scientifique, des résultats escomptés, des activités de maillage avec les milieux concernés et du transfert des connaissances</li> </ul>	<b>Présentation/10</b>
<p><i>Démonstration que l'équipe possède l'expertise nécessaire à la réalisation du projet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité du dossier des personnes demandeuses (expérience en recherche et en clinique, réalisations antérieures) /5</li> <li>Qualité de l'équipe de recherche démontrant que l'équipe possède l'expertise nécessaire à la réalisation du projet (doit être explicitement démontré dans la demande) /5</li> <li>Complémentarité des expertises cliniques et de recherche /5</li> </ul> <p>À qualité égale, l'équipe de recherche qui possède les deux professionnel(le)s de la physiothérapie (physiothérapeute et technologue en physiothérapie) sera avantagée.</p>	<b>Qualité et composition de l'équipe/15</b>
<p><i>Qualité scientifique du projet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodologie : valeurs scientifiques des principaux éléments de l'étude (ex. : devis, population étudiée, recrutement des participant(e)s, instruments de mesure); analyses (variables retenues, méthodes d'analyse des données)</li> </ul>	<b>Méthodologie – Analyses/15</b>
<p><i>Pertinence et aspect novateur du projet pour la physiothérapie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence du projet vis-à-vis des objectifs du programme soit une problématique de recherche dans le domaine de l'accessibilité aux services de physiothérapie et de l'amélioration de la qualité et du volume de services de physiothérapie offerts à la population du Québec /5</li> <li>Aspect novateur du projet en lien avec la recherche actuelle concernant la reconnaissance de la physiothérapie ainsi que l'utilisation de tout son champ et de son plein potentiel dans l'offre en santé au Québec /5</li> </ul>	<b>Pertinence et innovation/15</b>

Partenariat de recherche clinique AQP – REPAR 2023-2024

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du REPAR</li> </ul>	/5
<p><i>Faisabilité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget représentatif et justifié</li> <li>• Ressources humaines et matérielles suffisantes ; accessibilité des participant(e)s et des renseignements recherchés (ex. : dossier)</li> <li>• Échéancier réaliste : calendrier et durée prévue de l'étude</li> </ul>	<p><b>Faisabilité/15</b></p> <p>Budget/5</p> <p>Ressources/5</p> <p>Échéancier/5</p>
<p><i>Retombées des résultats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration de retombées potentielles sur l'accessibilité aux soins, la qualité et le volume de soins, la pratique clinique et les services offerts</li> <li>• Potentiel pour mener à l'obtention de fonds externes</li> </ul>	<p><b>Retombées/15</b></p> <p>Retombées cliniques/10</p> <p>Potentiel pour fonds externes/5</p>
<p><i>Transfert de connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration de mesures pour favoriser le transfert et l'appropriation des connaissances</li> </ul>	<p><b>Transfert des connaissances/15</b></p>
<b>Total</b>	<b>/100</b>
<p>Commentaires :</p>	